

L'an deux mil vingt-trois et le douze octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire.

Nombre de
Conseillers

En exercice 15

Présents 13

Votants 15

Etaient présents : M et Mmes G. ALLAIN, C. SAVOI, P.PERSICO, G.CHARVET, S.BRUN, M.BOUMIR, C.GRABIT, C.TIVEDDU ; N.BOUTEAUD ; C.PARDO ; S.AMOURIQ ; S.DELAVY ; F.MALARD

Absents 2

J-F BONIN ; S.CHEVRY

Date de convocation : 04/10/2023

Secrétaire de séance : Séverine BRUN

Pouvoirs 2

J-F BONIN donne pouvoir à C.SAVOI ; S.CHEVRY donne pouvoir à G.ALLAIN

DECISION MODIFICATIVE N°3- BUDGET M14

Délibération N° 57/2023

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il y aurait lieu de procéder à des virements de crédits.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré,

- dans le respect du principe d'équilibre budgétaire, décide les virements de crédits suivants :

N° de compte	Libellé	Augmentation des crédits Dépenses	Augmentation des crédits Recettes	Diminution des crédits Recettes	Diminution des crédits Dépenses
2313-142	Bâtiments divers				- 7 000.00 €
2313 - 252	Travaux de voirie divers	+ 7 000.00€			
	TOTAL	+ 7 000.00€			- 7 000.00€

- Charge Monsieur le Maire de procéder aux modifications budgétaires ci-dessus

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

 Le Maire,
Gaël ALLAIN

*C. SAVI
Adjoint au Maire*

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture et
publication ou notification

Le 13/10/2023



 Le Maire,

*C. PARD
Adjoint au Maire*





Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DECISION MODIFICATIVE N.3 - M14

Date de transmission de l'acte : 13/10/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 13/10/2023

Numéro de l'acte : 57-2023 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 001-210104162-20231012-57-2023-BF

Date de décision : 12/10/2023

Acte transmis par : Gaël ALLAIN

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires